

LE COURANT MUNICIPAL

Août 2024



LOISIRS DES DEUX RIVIÈRES - De gauche à droite : Karine Brouillette, Audrey Gagnon, Dany Giroux, Guylaine Germain, David Goulet-Dionne, Nancy Beauvilier, Lucie Trudel, Élisabeth Tessier.



Dans ce numéro

En direct de l'Hôtel de ville	2
Loisirs des 2 rivières	3
Bibliothèque Émilie-Bordeleau	5
Société d'histoire de Saint-Stanislas	6
Club FADOQ St-Stanislas	7
Des nouvelles de la SSJB... présente à Saint-Stanislas depuis 1957	7
Le Cercle de fermières Les Genevoises	8
Projet de piste multifonctionnelle <i>Corridor Batiscanie</i>	8
Recyclez vos piles et vos batteries	8
Association des personnes aidantes de la Vallée de la Batiscan	9
Collecte de sang - Merci!	9
SAMBBA - Savez-vous ce qu'est un bassin versant ?	10
SQ - Conseils pratiques pour une activité plein air réussie	11

Municipalité de Saint-Stanislas

1302, rue Principale

Saint-Stanislas QC

G0X 3E0

Tél. : 819-840-0703

Fax : 418-328-4121

www.saint-stanislas.ca

municipalite@saint-stanislas.ca



En direct de l'hôtel de ville
par Marie-Claude Jean, directrice générale

Questions ou commentaires : 819-840-0703
Courriel : municipalite@saint-stanislas.ca

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Bureau municipal – Personnel réduit : Durant la période s'échelonnant du mois d'août au mois d'octobre, l'administration municipale fonctionnera à personnel réduit. Soyez assurés que les employées sur place feront tout en leur possible pour limiter les inconvénients que cette situation pourrait vous occasionner. Vu les circonstances, la publication du Courant municipal d'octobre pourrait être annulée. Nous vous remercions à l'avance pour votre nécessaire compréhension.

Le saviez-vous?

Cour municipale de Mékinac : Autrefois cliente de la Cour municipale de Trois-Rivières, Saint-Stanislas est désormais desservie par celle de Mékinac. La décision prise par le conseil municipal de déplacer les dossiers judiciairisés de la Cour municipale de Trois-Rivières vers celle de Mékinac s'appuie sur trois éléments fondamentaux soit, la réduction des délais de traitement des dossiers, la réduction des coûts administratifs et enfin, la réduction de la distance de déplacement pour les intimés. C'est donc avec enthousiasme que Saint-Stanislas rejoint la Cour municipale de Mékinac et souhaite que ses attentes en matière de gestion des dossiers judiciairisés soient enfin comblées.

Paiement *Interac* : La Municipalité s'est outillée du service de paiement direct *Interac*. Il vous est donc possible de payer vos comptes à l'aide de ce nouveau service. Cependant, seuls les paiements par débit sont autorisés (aucune carte de crédit n'est acceptée).



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT



Coupe d'arbres non autorisée sur la rive de la Batiscan : C'est avec consternation que nous avons constaté une coupe d'arbres, sur la propriété de la Municipalité, face au gazébo, en bordure de la rivière Batiscan. On a visiblement voulu « ouvrir » une fenêtre sur la rivière, les arbres obstruant partiellement la vue... Cette action, posée sans aucune autorisation de la Municipalité et à son insu, est une atteinte grave à la propriété d'autrui! De plus, que fait-on de l'importance, pour limiter l'érosion de la berge, de la présence des végétaux bien enracinés? Si vous possédez des informations nous permettant d'identifier les auteurs de ce saccage, nous vous serions reconnaissants de nous en faire part en toute confidentialité.

Vidange des roulottes : La vidange des roulottes située près du garage municipal n'est pas disponible. La Municipalité s'est vue contrainte de cesser d'offrir ce service suite à des dépassements récurrents de matières en suspension dans l'eau usée traitée. Nous nous appliquons à valider certaines données et espérons pouvoir remettre ce service à votre disposition l'an prochain. Nous vous remercions pour votre nécessaire compréhension.



AMÉNAGEMENT ET URBANISME

Rue Saint-Gérard – Plantation d'arbres : Lors de la dernière parution du Courant municipal, nous vous informions du projet de plantation de 36 arbres sur l'emprise municipale en bordure de la rue. Ce sont finalement 38 arbres qui y ont été plantés. Quelle belle réussite! Un immense merci aux personnes qui ont effectué le délicat travail de plantation : Patrice Germain, Jasmin Lafontaine, Anthony Lampron et Dany Gingras. Un gros merci au conseiller Alain Déry pour son active participation à la réalisation de ce beau projet. Enfin, un dernier merci est adressé à vous les propriétaires qui avez accueilli les végétaux en façade de votre immeuble. Votre collaboration est essentielle au succès de cet ambitieux projet d'embellissement de notre Municipalité.

Abri d'auto temporaire : La réglementation en vigueur autorise les abris temporaires (hivernaux) du 1^{er} octobre au 30 avril. Plusieurs d'entre vous voient l'importance de respecter ces délais et nous les en remercions profondément; d'autres malheureusement pas! Laisser en place ce qui est destiné à être temporaire, comme ce type d'abri, peut être à l'origine de plusieurs irritants tels : participer à la détérioration du paysage – générer des conflits entre voisins – limiter



la construction de bâtiments accessoires qui donne de la valeur à la propriété. Pour toutes ces raisons, nous sollicitons à nouveau votre collaboration pour respecter la réglementation en vigueur et ainsi, éviter d'éventuels conflits.

Application de la réglementation d'urbanisme – Nouveau service : À la suite du départ de M. Jacques Taillefer, après tout juste 2 mois à notre service et constatant notre difficulté à recruter puis maintenir à notre emploi le personnel retenu à ce poste stratégique, nous avons décidé de faire appel à une firme d'urbanisme-conseils : *Apur créatif*. Nous espérons ainsi être en mesure d'offrir à nos citoyens un service hautement compétent et stable.

- **Mode de fonctionnement :** La façon de fonctionner sera quasiment inchangée :
 - Demande de permis : Complétez votre demande en ligne via notre site internet;
 - Demande d'information : Adressez votre demande par courriel à urbanisme@saint-stanislas.ca, par téléphone au 819-840-0703 poste 2423, ou en personne au bureau municipal durant les heures d'affaires;
 - Délivrance des permis : Récupérez votre permis au bureau municipal durant les heures d'affaires;
 - Rendez-vous avec l'officier municipal en bâtiment et environnement (OMBE) : Réservez votre rencontre virtuelle, au bureau municipal ou chez vous à la maison, en prenant rendez-vous. Une journée précise de la semaine sera dédiée à la Municipalité. L'information vous sera communiquée dès qu'elle sera connue.

À la demande de la Municipalité, l'officier municipal dédié se présentera sur le territoire.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

LOISIRS

Service municipal des loisirs de Saint-Stanislas cède la place à Loisirs des deux rivières

Si vous êtes un lecteur ou une lectrice assidu(e) du Courant municipal, vous avez appris que *Loisirs des 2 rivières* est la nouvelle organisation reconnue par la Municipalité pour y assurer la planification et la réalisation des activités récréatives. Le *Service municipal des loisirs de Saint-Stanislas* cède donc sa place à *Loisirs des 2 rivières*; le logo et le titre de la page facebook sont donc modifiés en conséquence. Nul besoin donc de vous abonner à une nouvelle page pour ne rien manquer des *Loisirs des deux rivières*!

Camp de jour : Le camp de jour demeure sous la gouverne de la Municipalité.



Le 25 juin dernier s'est tenu la première assemblée générale annuelle du nouvel organisme sans but lucratif (OBNL) *Loisirs des 2 rivières*. Plus d'une trentaine de personnes étaient réunies au Centre sportif ADF Diesel de St-Stanislas pour l'événement. Quatre postes étaient à combler.

Dans l'ordre, Audrey Gagnon, Karine Brouillette, Dany Giroux et Lucie Trudel ont été élus par acclamation. Au total, sept administrateurs siégeront sur le nouvel OBNL qui comptait déjà David Goulet Dionne, Nancy Beauvillier et Guylaine Germain, requérants à la demande de constitution. À titre de représentante de la Municipalité, Mme Élisabeth Tessier y siègera également. Le nouvel OBNL travaillera en collaboration avec la Municipalité de Saint-Stanislas.

Vous avez peut-être remarqué que la page Service municipal des loisirs a changé pour Loisirs des 2 rivières! Sa mise à jour se poursuivra dans les prochaines semaines; vous pouvez déjà consulter la nouvelle politique de la page. Si ce n'est pas déjà fait, nous vous invitons à nous suivre! Nos meilleurs souhaits pour la période estivale!

Nous profitons de l'occasion pour remercier les Stanoises et les Stanois présents, ainsi que messieurs Jean-Pierre Bordeleau et Guy-Paul Beaudoin, respectivement président et secrétaire d'élection.

Votre nouveau comité
Loisirs des deux rivières.



Municipalité
de **Saint-Stanislas**

ALERTES MUNICIPALES

**Soyez informé
instantanément!**

**Inscrivez-vous gratuitement
à notre système personnalisé d'alertes**

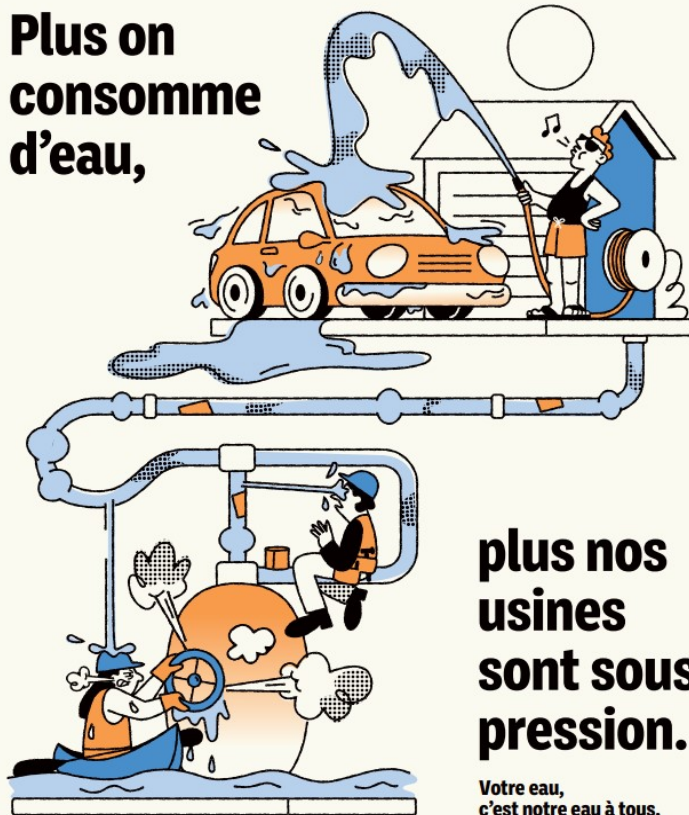
Choisissez le moyen de les recevoir
(Téléphone, mobile, SMS, courriel)

www.saint-stanislas.ca

OU

819-840-0703

**Plus on
consomme
d'eau,**



**plus nos
usines
sont sous
pression.**

Votre eau,
c'est notre eau à tous.

Votre
gouvernement

Québec

FÊTE DU TRAVAIL
Lundi 2 septembre

Prendre note que le
bureau municipal
sera fermé



**Aidez la Municipalité
à vous joindre facilement
en cas de besoin**

Vous n'avez plus de téléphone résidentiel et fonctionnez seulement avec un cellulaire? Transmettez-nous votre numéro. Confidentialité assurée.

Par courriel : lucille.bedard@saint-stanislas.ca
Par téléphone : 819-840-0703 poste 2420.

OUTILS EN LIGNE POUR LES CITOYENS SUR www.saint-stanislas.ca



**RÔLE
D'ÉVALUATION EN
LIGNE**

Vous pouvez obtenir des informations sur une propriété telles que l'évaluation, les dimensions, etc. en utilisant cet outil. La recherche peut être effectuée par adresse, cadastre ou matricule.



**MATRICE
GRAPHIQUE**

GoNet vous permet de consulter la matrice graphique, avec ou sans photo aérienne, et aussi d'obtenir des informations sur l'immeuble choisi. La recherche s'effectue également par adresse, matricule ou numéro de lot.

Local à louer

Situé au 33-A, rue du Pont
Saint-Stanislas

Dimensions : 9 x 18 pi. (162 pi²)
8 x 13 pi. (104 pi²)

- ♦ Électricité
- ♦ Air climatisé
- ♦ Internet haute vitesse

Le tout inclus pour 250 \$ / mois



Pour information :

Municipalité de Saint-Stanislas
1302, rue Principale
Saint-Stanislas QC G0X 3E0
Tél. : 819-840-0703
municipalite@saint-stanislas.ca



BIBLIOTHÈQUE ÉMILIE-BORDELEAU

Carte accès musée

Nous vous rappelons qu'il est toujours possible de vous procurer la CARTE ACCÈS MUSÉE pour découvrir les musées de la région et ce, gratuitement. Cette carte familiale vous permet de visiter les musées sélectionnés en compagnie d'au moins un enfant. Cette carte s'emprunte, comme tout document, à la bibliothèque. Vous n'êtes pas abonné à la bibliothèque? Pas de problème, il nous fera plaisir de vous remettre votre carte d'utilisateur. Une belle activité à découvrir en famille !

Dernière chance : « MICRO-OUVERT »

Jeudi le 29 août prochain à 18 h sera la dernière présentation de cette activité pour cette année. Venez vous exprimer en chansons, en musique, en lecture inspirante ou tout simplement en écoutant les prestations des personnes présentes. Nous vous attendons au kiosque du Parc Alain-Guillemette. En cas de pluie, cette activité se tiendra à l'intérieur de la bibliothèque.

Je tiens à remercier Magaly Macia pour son dynamisme et son ardeur dans l'animation de cette activité. Nous la remercions pour sa contribution à la vie culturelle de Saint-Stanislas.

René Leone, coordonnateur Bibliothèque Émilie Bordeleau.

C'est avec fierté que la Société d'histoire vous présente ce nouveau panneau d'interprétation. Il est installé près des autres panneaux à proximité de l'entrée du pont des Bâtisseurs.



Historique des ponts sur la Batiscan (reproduction du texte du panneau ci-haut)

1^{er} pont : 1868

Le 7 novembre 1868, les frères Ephrem et Joseph Proteau reçoivent une autorisation notariée pour construire un pont payant reliant les deux rives de la Batiscan. Le conseil municipal se garde un droit de regard sur l'entretien et la sécurité dudit pont. En avril 1897, la débâcle printanière l'endommage si durement qu'il devient impraticable et il est abandonné.

2^e pont : 1898

Le 4 juillet 1898, le conseil municipal mandate William Trottier et Onésime Proteau pour la construction d'un pont public en bois. Les coûts de ce pont sont défrayés par les utilisateurs au moyen de tarifs et d'abonnements. Ce pont est en usage jusqu'en 1921 et doit être remplacé parce qu'il est en ruine.

3^e pont : 1921

Le 7 février 1921 sous la présidence du maire Gustave Veillette, il est résolu qu'un troisième pont devra être construit en fer et en béton. Le contrat est donné à la compagnie Steel Iron Work Limited pour 80 000 dollars. Les deux tiers des coûts sont défrayés par la municipalité "Paroisse de St-Stanislas" et l'autre tiers, par la municipalité du "Village des Deux-Rivières". Un tarif est imposé pour traverser le pont durant une certaine période.

Le pont prend de l'âge, la circulation y est interrompue à maintes reprises dans les années 1970 pour des inspections et des réparations et il est fermé définitivement le 13 août 2021. La démolition débute en octobre 2021 pour se terminer en décembre 2021.

4^e pont : 2018

En août 2018, le ministère des Transports du Québec annonce officiellement le projet de construction du nouveau pont sur la rivière Batiscan. Le contrat de 11,7 millions de dollars est accordé à Roxboro Excavation Inc. Le chantier débute en octobre de la même année et les travaux doivent s'échelonner sur deux ans. Des difficultés techniques sont rencontrées lors de la construction des fondations, retardant l'ouverture du pont.

Le 13 août 2021, on procède à son inauguration officielle.

Société d'histoire de St-Stanislas, mai 2024

ÉPLUCHETTE DE BLÉ D'INDE - Mercredi 28 août à 11 h, au Centre ADF Diesel

Pour l'occasion, nous vous servirons du blé d'inde et des hot-dogs. Nous vous prions d'apporter vos chaises et vos breuvages et, évidemment, votre plus beau sourire. Des jeux seront organisés pour agrémenter cette journée. En cas de pluie, l'événement se tiendra à l'intérieur du Centre sportif. Le coût est de 5 \$ pour les membres et 10 \$ pour les non-membres. Pour réservation, vous pouvez communiquer avec moi au 418-328-0107.

50^e ANNIVERSAIRE - FADOQ Saint-Stanislas - Dimanche 20 octobre

Cette année, la FADOQ Saint-Stanislas fête ses 50 ans d'existence. Pour l'occasion, une messe sera célébrée par l'abbé Claude Lapointe **en l'église de Saint-Stanislas à 10 h 30**. Le tout sera suivi d'un dîner, à la salle municipale. Pour l'occasion, un repas chaud vous sera servi et le vin offert gracieusement. De plus, chaque participant se verra offrir un cadeau-souvenir. Le coût est de 35 \$ par personne. Des billets seront mis en vente sous peu. Vous pouvez les réserver auprès d'un membre de notre comité ou communiquer avec moi au 418-328-0107.

PÉTANQUE - Rappel

Nous vous rappelons qu'il est toujours possible de jouer à la pétanque les **mardis et jeudis à 13 h 30**, au terrain situé en face de la salle municipale. Il ne s'agit pas d'être un expert, le tout se fait dans la bonne humeur, pour le simple plaisir de s'amuser. Si la température ne permet pas cette activité, pour ceux qui le désirent, il est possible de jouer aux cartes dans notre local.

Mariette Leone, présidente FADOQ Saint-Stanislas.



DES NOUVELLES DE LA SSJB... PRÉSENTE À SAINT-STANISLAS DEPUIS 1957

Une Fête réussie, un beau rassemblement. Le directeur général de la SSJB de la Mauricie, Sylvain Paquin, a fait le tour du village avant de se joindre à nous à la salle municipale et nous a félicités pour les décorations dans le village.

Cette année encore la SSJB de St-Stanislas a voté un budget d'un peu plus de 400 \$ pour le pavoisement distribué gratuitement aux citoyens (drapeaux et fanions de la fête Nationale). Les décorations offertes sont fabriquées au Québec à partir de matériaux recyclés. Nous décorons le village à chaque année à partir de guirlandes, drapeaux et fanions qui sont conservés d'année en année.

Un tirage au sort a été effectué parmi les gens qui avaient décoré leur maison. Madame Cécile Sanchagrin et monsieur Daniel Tremblay se sont vu remettre chacun un grand drapeau du Québec, tandis que Jean-François Adam et Stéphane Dupont ont reçu les savons emblématiques de Belle à croquer. Vous êtes nombreux à avoir embelli notre village et nous vous en remer-

cions.

Merci aux musiciens et chansonniers qui ont su mettre de l'ambiance à la Fête Nationale. Bravo au duo Maxime et Maïtée ainsi qu'à Daniel Brouillette, des talents locaux. Les gens ont beaucoup apprécié la fête et nous en parlent encore. On vient peut-être de créer une tradition.

Merci au quatuor, Audrey, Aurore, Nancy et Stacy pour l'événement du 23 juin 2024. Tout était parfait. Avec la pluie torrentielle, elles ont été dans l'obligation d'annuler les structures gonflables, et se sont « virées de bord » comme on dit et, heureusement, le souper et la soirée ont pu se dérouler à la salle municipale.

Merci aussi à mon équipe Thérèse, Guy, Sylvie, Gaétan et Jacques, mes fidèles membres alliés.

À l'an prochain!

Guylaine Germain



TISSAGE, COURTEPOINTE, TRICOT, ARTISANAT, COUTURE, CUISINE et CONFÉRENCES.



Le Cercle de Fermières Les Genevoises, un groupe dynamique, vous invite à sa première réunion qui se tiendra mardi le 10 septembre 2024 à 19 h, au local situé au sous-sol de la Salle Léon-Simon (à côté de l'Église) à Sainte-Geneviève-de-Batiscan. Plusieurs activités sont prévues. Nous prévoyons ouvrir nos locaux aux membres des fermières pour des projets de courtépointes. Nous avons également un métier école pour celles qui désirent apprendre à tisser. Nous vous présenterons l'ensemble des activités de l'automne lors de la première réunion.

Si notre programmation vous intéresse, il vous en coûtera 35 \$ pour être membre avec un abonnement automatique à la revue L'Actuelle, présentée par les Cercles de Fermières du Québec et publiée 5 fois par année.

Les activités se déroulent principalement les lundis et mercredis de jour et de soir pour la couture et le tricot, peut-être en tout temps pour le tissage. Certains projets spéciaux peuvent se tenir en d'autres journées ou la fin de semaine. Il n'est pas nécessaire d'être une fermière pour faire partie de notre Cercle de fermières. Il suffit d'avoir le goût d'apprendre et/ou de transmettre notre patrimoine artisanal dans le plaisir et la bonne humeur.

N'hésitez pas à communiquer avec nous si des informations additionnelles s'avéraient nécessaires. Au plaisir de vous y rencontrer.

Le comité local

Cercle de Fermières Les Genevoises

Claude Panneton, présidente, 418-362-2154

Michelle Fournier, vice-présidente, 418-362-0494

Sylvie Massicotte, trésorière, 438-520-4724

Lise Larocque, secrétaire, 819-692-5734

Nicole Fredette, responsable des communications, 819-219-2200, et par courriel lesgenevoises2019@hotmail.com

Diane Bergeron, responsable des arts et textiles, 418-362-2500

Suivez-nous sur Facebook : Cercle de Fermières Les Genevoises



Projet de piste multifonctionnelle Corridor Batiscanie



MARCHER ET COURIR



ROULER



SKIER

Un **tronçon ferroviaire de 48 km** reliant Saint-Marc-des-Carrières à Hervey-Jonction, en **passant par Saint-Stanislas-de-Champlain**, a cessé ses activités en 2018. Plusieurs étapes restent à franchir, mais cette emprise pourrait éventuellement être **cédée aux municipalités** et MRC pour y développer un **sentier récréotouristique**.

Ce projet vous intéresse?

Venez en prendre connaissance, soumettre vos idées
et signifier votre intérêt à collaborer avec le groupe de travail :

Jeudi 22 août 2024 | 18h00 à 20h00

CENTRE SPORTIF ADF DIESEL, 28 rue St-Gérard (Saint-Stanislas)



RECYCLEZ VOS PILES

Ne jetez pas vos piles usagées
aux ordures ni à la récupération.

Apportez-les plutôt au **bureau
de poste** (30, rue du Pont) pour
le recyclage.

Lundi au vendredi
8 h 30 à 12 h 30
13 h 30 à 17 h 00



PROGRAMMATION SEPTEMBRE 2024

VEUILLEZ NOUS AVISER DE VOTRE PRÉSENCE SVP, MERCI!



Café rencontre "Santé mentale et maladie mentale"

Une discussion de groupe sur la maladie vs la santé mentale. Quelles sont les défis auxquels je fais face ou ceux de mon entourage. Démystifier les tabous, trucs et astuces pour une bonne santé mentale, en avez-vous?

Collation et café sur place



En virtuel (# réunion 206 588 1781)

Lundi 9 septembre - 10 h

Lundi 16 septembre - 13 h 15



En présentiel de 13 h 15 à 15 h 15

Mardi le 3 septembre à Saint-Luc

Jeudi le 26 septembre à Sainte-Thècle
(Local 217)

Café-Jasette

Vous êtes invités à vous joindre à nous pour un moment de partage entre aidants en dégustant un bon breuvage offert par l'association. Vous aurez l'opportunité d'échanger sur une multitude de sujets et de faire de belles rencontres.
(Les frais sont à la charge du participant.)

Mardi 17 septembre à 13 h 30

La tribu café gourmet
955, Notre-Dame, Saint-Maurice

Jeudi 19 septembre à 13 h 30

Au petit Palace
204, rue Masson, Sainte-Thècle

CONFÉRENCE SŒUR ANGÈLE

Bien vieillir en occupant bien son temps.

Sœur Angèle vous présentera avec humour ses différentes façons de bien vieillir.

Ouvert à tous

Dîner chaud au coût de 20\$ par personne

(Inscription au plus tard le 20 septembre)

Prix de présence

Livres de Sœur Angèle disponibles avec dédicaces (\$)

Répit gratuit disponible, informez-vous!



Mardi 24 septembre

Accueil : 11 h 15

Dîner : 11 h 45

Conférence gratuite à 13 h

(Il est possible d'assister seulement à la conférence.)

Fin : 14 h 45

Un autobus est offert en partance de
Des Chenaux, informez-vous!



Association des Personnes Aidantes de la Vallée-de-la-Batiscan
Contactez-nous pour info/inscription au 1-855 284-1390 (sans frais) ou
par courriel à inscription@aidantsvalleebatiscan.org
Sainte-Thècle: 301, rue Saint-Jacques (local 207)
Saint-Luc-de-Vincennes: 660, rue Principale (local au 2^e étage)



COLLECTE DE SANG - MERCI!

Lors de la collecte de sang tenue à Saint-Stanislas le 22 juillet dernier, 71 personnes se sont présentées pour faire un don de sang, dont 2 nouveaux donneurs. Merci!

Toute l'équipe d'Héma-Québec tient à remercier également le comité organisateur ainsi que les bénévoles qui se sont impliqués. Par leur volonté d'agir, ils font toute une différence en contribuant à sauver des vies.



Achat local DES Chenaux

**PRIORISER LES ENTREPRISES DE CHEZ NOUS,
CAR LE MEILLEUR EST SI PROCHE**



SAVEZ-VOUS CE QU'EST UN BASSIN VERSANT ?

Un bassin versant est une portion de territoire dont toutes les précipitations sont entraînées vers un même endroit. C'est un territoire dont les limites sont naturelles, et non pas déterminées par l'être humain.

Le bassin versant est donc un territoire isolé du point de vue hydrologique puisque chacune des gouttes d'eau qui tombe à l'intérieur des limites d'un bassin versant, peu importe l'endroit dans le bassin versant, atteindra, à la fin de son parcours, le même exutoire.

Peu importe l'endroit où nous nous trouvons, nous sommes toujours dans un bassin versant.



La circulation de l'eau dans le bassin

Plusieurs éléments peuvent influencer la façon dont l'eau circule à l'intérieur d'un bassin versant, soit :

- La **topographie** : une pente accentuée augmente la vitesse d'écoulement de l'eau.
- La **géologie** : un terrain poreux ou rocheux facilite l'écoulement de l'eau alors qu'un terrain argileux ralentit sa course.
- Le **climat** : contrairement aux périodes de sécheresse, les périodes de précipitations permettent à l'eau de circuler plus rapidement.
- La **végétation** : Elle peut ralentir le ruissellement de l'eau au sol.
- Les **aménagements agricoles, industriels et urbains** : Les barrages ou les autres constructions empêcheront la libre circulation de l'eau.

Les niveaux de bassin

- **Sous-bassin versant** (bassins versants locaux) : réseau de ruisseaux et d'affluents de rivière qui sont de plus petite superficie.
- **Bassin versant** (bassin versant secondaire) : réseau d'affluents (rivières et lacs) situés plus en amont.
- **Bassin versant fluvial** : réseau de cours d'eau qui se jettent dans les fleuves.
- **Bassin versant océanique** : réseau de cours d'eau qui coulent vers l'océan.



CONSEILS PRATIQUES *pour une activité plein air sécuritaire*

La Sûreté du Québec est responsable de la recherche terrestre sur l'ensemble du territoire québécois. Plusieurs partenaires et de nombreuses organisations bénévoles participent avec elles dans l'application de ce mandat. Voici donc quelques conseils qui vous aideront à planifier vos activités de plein air et vos excursions en toute sécurité.



Avant de partir, assurez-vous de...

- ☐ Préparer un itinéraire détaillé incluant chacune de vos destinations, les distances qui les séparent, le temps alloué pour les parcourir et les dates prévues d'arrivée à chaque endroit. Votre itinéraire doit être rédigé en deux copies et vous devez en laisser une à un proche avant de partir.
- ☐ Vous doter d'une carte détaillée et à jour de la région ciblée et vous réappropriier les techniques de lecture de cartes et des outils de navigation (GPS, boussoles, etc.).
- ☐ Maîtriser les techniques de survie et les moyens de déplacement que vous prévoyez utiliser (marche, embarcation nautique, etc.).
- ☐ Être en mesure d'utiliser adéquatement votre équipement. Idéalement, vous devriez avoir testé tous vos équipements au moins une fois avant de vous lancer dans une expédition en milieu isolé.
- ☐ Vérifier les prévisions météorologiques dans tous les secteurs où vous désirez vous rendre. Si la météo annoncée est susceptible de poser un risque pour votre sécurité, ne partez pas.

De plus, vous devez vous assurer que vous emportez avec vous les articles essentiels suivants :

- ☐ Un outil de communication tel qu'un téléphone satellitaire, une radio portative ou tout autre appareil vous permettant de communiquer à partir d'un endroit isolé. N'oubliez pas de noter et d'emporter le numéro de téléphone des services d'urgence de la région où vous vous trouvez.
- ☐ Une trousse de survie comprenant au minimum un jeu d'outils de base, des bougies d'allumage, des articles de premiers soins, un couteau, un grand sac de plastique orange, des allumettes à l'épreuve de l'eau, une lampe de poche, un sifflet, une couverture légère traitée à l'aluminium et des aliments riches en calories tels que du chocolat et des sachets d'aliments déshydratés.
- ☐ Des vêtements et des chaussures adaptés à votre activité.

Pendant votre excursion...

- Donnez des nouvelles à vos proches de façon régulière, en leur indiquant votre position.
- Marquez votre passage à l'aide de rubans marqueurs que vous pouvez coller aux arbres.

En cas de problèmes...

- Tentez de vous construire un abri.
- Ne continuez pas à marcher. Si vous aviez signalé votre position précédemment, demeurez dans le même secteur.
- Repérez un endroit peu boisé et rendez-vous visible en faisant un feu et en étalant vos équipements de couleur vive sur le sol. La Sûreté du Québec vous invite à vous rendre sur son site Web au <https://www.sq.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2016/11/orientez-votre-excursion.pdf> et à télécharger la brochure «Orientez votre excursion» pour vous aider à bien préparer votre activité de plein-air.

BONNE EXCURSION !



Municipalité de Saint-Stanislas

1302, rue Principale
Saint-Stanislas QC G0X 3E0
Téléphone : 819-840-0703

URGENCE SEULEMENT : 418-328-8583
Santé et sécurité des biens et/ou des personnes menacées.

www.saint-stanislas.ca
municipalite@saint-stanislas.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal :

Lundi au jeudi : 8 h à 12 h - 13 h à 17 h
Vendredi : 8 h à 12 h

Bibliothèque Émilie Bordeleau

8, rue St-Gabriel
Téléphone : 418-328-0008
Horaire : Lundi et mercredi 19 h 00 à 20 h 00
Mardi : 14 h 30 à 16 h 00

Service des loisirs

Téléphone : 819-840-0703 (2426)
loisirs@saint-stanislas.ca

Horaire : Jeudi 8 h 00 à 16 h 00
Vendredi 8 h 00 à 12 h 00

Service d'urbanisme

1302, rue Principale
Téléphone : 819-840-0703 (2423)
urbanisme@saint-stanislas.ca

CONSEIL MUNICIPAL

Luc Pellerin, maire
Gérald Cossette, siège # 1
Élisabeth Tessier, siège # 2
Alain Déry, siège # 3
Lorraine Boisvert, siège # 4
Chloé Germain Thérien, siège # 5
Dominique Cossette, siège # 6

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL - 2024

15 janvier	6 mai	9 septembre
5 février	3 juin	7 octobre
4 mars	2 juillet	4 novembre
2 avril	12 août	2 décembre

Prendre note qu'il puisse arriver que la Municipalité se voit dans l'obligation de déplacer les dates de certaines séances en cours d'année.

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Québec, Montréal

Production : Lucille Bédard
Prochaine parution : à déterminer
Date de tombée : à déterminer
Tirage : 600 copies